

Type: 1 Station à *Bactris nancibaensis* de la Basse Comté

n° régional: 00000034
n° national: 030030060

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Une population importante de *Bactris nancibaensis*, un palmier de sous-bois rare, endémique du nord de la Guyane, borde le Nord de la Piste Maripa (cf. Reinette et Léotard, 2011). Trois stations sont réparties sur des parcelles privées et sont, de ce fait, très certainement menacées à court terme: le rapport mentionne des individus poussant à la lumière suite au passage de bulldozers.

Bordant les deux premiers méandres de la rivière Comté, la forêt inondable immédiatement au Sud pourrait également compter une population de *Bactris nancibaensis*. Cette forêt inondable a été classée en ZNIEFF de type I.

Sources cartographiques:

La localisation de ce milieu a été réalisée sur la base du scan 25 (IGN) et de l'occupation des sols 2008 (ONF).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 8

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 9

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 14

Localisation

Relations type I/II

Communes

Roura

Superficie

299,57 ha

Altitude(s)

De 12m à 37m

Commentaire général

La ZNIEFF Station à *Bactris nancibaensis* de la Basse Comté est située au bord de la rivière Comté, en aval du pont de la RN2. Elle couvre près de 300 ha de autour de deux grands méandres de la rivière formant des forêts inondables de bas-fonds. La station actuellement connue de *Bactris nancibaensis* se situe en bordure des lotissements de la pointe Maripa qui en menace l'intégrité. Cependant l'importance de cette population présume de la présence d'autres individus dans les milieux similaires proches.

Deux autres plantes déterminantes sont connues de ce secteur : *Palmorchis prospectorum* (Orchidaceae) et *Odontadenia cururu* (Apocynaceae).

Bactris nancibaensis est un palmier de sous-bois extrêmement rare, endémique du nord de la Guyane. C'est une espèce intégralement protégée. *B. nancibaensis*, décrit récemment (en 2007), est inféodé aux forêts inondables de basse altitude, sur sol hydromorphe.

Son aire de répartition particulièrement restreinte et son statut de protection ont conduit à la mise en place d'un Plan National d'Action pour sa conservation.

Bilan des connaissances

Mammifères: Nul

Reptiles: Nul

Ptéridophytes: Nul

Champignons: Nul

Oiseaux: Nul

Insectes: Nul

Bryophytes: Nul

Algues: Nul

Amphibiens: Nul

Phanérogames: Faible

Lichens: Nul

Habitats: Faible

Poissons: Nul

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est délimitée comme suit:

N: La limite nord borde les zones dégradées du lieu-dit Maripa. Depuis le point A sur la rive gauche de la rivière Comté,

le tracé remonte plein nord jusqu'à la piste (point B) puis la longe jusqu'au point C où il rejoint à nouveau la rive de la Comté au point D. La limite traverse la rivière jusqu'à la pointe de la rive droite du méandre (point E) puis longe cette rive jusqu'au point F où elle traverse au point G pour rejoindre à nouveau la rive gauche et longer la frontière forêt inondée (incluse)/ zone urbanisée (exclue) jusqu'à l'opposé de la pointe, sur la rive gauche de l'Oyak (point H).

E: La limite est bordée la rive gauche de l'Oyak depuis le point K, puis la rive gauche de la Comté jusqu'au point I où elle traverse la crique pour la rive droite (point J).

W: Du point J au point K, la limite longe la forêt inondée en excluant les zones dégradées puis traverse la rivière pour rejoindre le point A.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (350058m; 515698m) - B (349913m; 515932m) - C (350666m; 516673m) - D (350900m; 516745m) - E (351081m; 516768m) - F (351201m; 515376m) - G (351315m; 515372m) - H (351979m; 516012m) - I (351851m; 514574m) - J (351927m; 514513m) - K (349944m; 515349m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Forêts inondables de bas-fonds de basse altitude

Géomorphologie

Lit majeur
 Méandre, courbe
 Plaine, bassin
 Rivière, fleuve

Statuts de propriété

Domaine de l'état
 Propriété d'une association, groupement ou société
 Propriété privée (personne physique)

Mesures de protection

Protections contractuelles et diverses
 Parc Naturel Régional

Facteurs d'évolution

Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds
 Habitat humain, zones urbanisées (avéré)
 Route (avéré)
 Pollutions et nuisances
 Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement (avéré)
 Pratiques et travaux forestiers
 Coupes, abattages, arrachages et déboisements (avéré)

Critères d'intérêt

Intérêts patrimoniaux
 Floristique
 Ecologique

Sources de données

Bibliographie: Bordenave B. & Le Hir F., 2010 - Plan National d'Action pour la conservation de *Bactris nancibaensis* Granv. - CBN de Brest, 49p.
 Bibliographie: REINETTE Y. & LEOTARD G., 2011 - Etude floristique visant à confirmer la présence de *Bactris nancibaensis* sur 4 aires d'occupation. Nexus. 19 p.
 Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 3

/

Odontadenia cururu (Martius) Schumann
Palmorchis prospectorum

Plantae/Monocotyledones

Bactris nancibaensis